DEPARTEMENT D'EURE ET LOIR COMMUNE de MORANCEZ

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 10 juillet 2020

Convocation du 7 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le dix juillet à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis dans la salle du Conseil, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard BESNARD, Maire.

Etaient présents :

M BESNARD Gérard, M GUICHARD Jean-Pierre, Mme TOURON Elodie, M BRAULT Jacky, Mme CHARPENTIER Chantal, M GENET Didier,

M BIZET Florent, Mme CROSNIER Dominique, M FEUGUEUR Stephan, Mme PAYET Solène, M DURAND Rémy, M DESFONDS Franck.

Absents excusés:

M DELIMOGES Gilbert - Mme CAPRETTI Corine donne pouvoir à M BESNARD Gérard, M LEPRINCE Laurent donne pouvoir à M GUICHARD Jean-Pierre, Mme BONNAFOUX Chane donne pouvoir à Mme TOURON Elodie, Mme THUILLE Stéphanie donne pouvoir à Mme CROSNIER Dominique. Mme LE TEISSIER Aude donne pouvoir à M BRAULT Jacky, Mme COSTA Sandra donne pouvoir à M FEUGUEUR Stéphan,

Secrétaire de séance : Madame Dominique Crosnier est élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR:

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Approbation du PV du conseil municipal du 25 juin
- Désignation des délégués pour les élections des sénateurs
- Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

COMMUNICATION - INFORMATION

ADMINISTRATION GENERALE:

• Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 25 juin 2020 Délibération N°40-2020

Lecture faite du compte rendu de la précédente réunion, le Conseil Municipal adopte le procèsverbal de la réunion du 25 juin 2020 à l'unanimité des présents.

• Désignation des délégués pour les élections des sénateurs Délibération N°41-2020

Conformément au décret 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, le Conseil Municipal va procéder à l'élection des délégués titulaires et de leurs suppléants, afin d'établir le tableau des électeurs sénatoriaux.

C'est la série 2 dont fait partie l'Eure - et - Loir qui est amenée aujourd'hui à désigner les grands électeurs qui voteront le dimanche 27 septembre 2020 pour les sénateurs (178 sénateurs sur 348 seront ainsi renouvelés pour un mandat de six ans).

La circulaire du 30 juin 2020 ainsi que l'arrêté de la Préfecture du 1^{er} juillet 2020 nous indiquent que pour la commune de Morancez, qui compte 19 conseillers municipaux en exercice, il faut donc élire 5 délégués titulaires et 3 suppléants.

L'élection aura lieu à bulletin secret, sans adjonction ni radiation de noms et sans modification de l'ordre de présentation des candidats. C'est un scrutin de liste proportionnel à la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel.

Les candidats figurent tous sur une même liste globale sans distinction entre les titulaires et les suppléants, ils seront élus selon l'ordre de présentation sur le bulletin, en prenant en compte l'alternance des candidats de chaque sexe.

Les candidats titulaires et suppléants doivent avoir la nationalité française et ne pas être privés de leurs droits civiques et politiques.

Les délégués titulaires doivent être obligatoirement des membres du conseil municipal, les suppléants sont soit des membres du conseil municipal soit des électeurs inscrits sur les listes électorales.

Le bureau de vote est présidé par le Maire ainsi que les deux membres les plus âgés et les deux membres les plus jeunes du conseil municipal, à savoir : Mr GENET et Mr BRAULT, ainsi que M FEUGUEUR et Mme PAYET.

Monsieur le Maire propose la liste de 8 candidats (5 Titulaires + 3 Suppléants), figurant sur la liste nommée Liste « Morancez Sérénité, Equilibre et Modernité »

Monsieur Gérard BESNARD
Madame Elodie TOURON
Monsieur Jean-Pierre GUICHARD
Madame Chantal CHARPENTIER
Monsieur Jacky BRAULT
Madame Solène PAYET
Monsieur Didier GENET
Madame Sandra COSTA

Chaque conseiller municipal à l'appel de son nom a remis son bulletin de vote dans l'urne.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

	Liste complète
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	18
A déduire bulletins nuls	0
Reste pour le suffrage des exprimés :	18

La liste proposée ayant obtenu la totalité des voix, les membres y figurant ont été proclamés élus, électeurs sénatoriaux, comme suit :

Monsieur Gérard BESNARD (Délégué titulaire)

Madame Elodie TOURON (Déléguée titulaire)

Monsieur Jean-Pierre GUICHARD (Délégué titulaire)

Madame Chantal CHARPENTIER (Déléguée titulaire)

Monsieur Jacky BRAULT (Délégué titulaire)

Madame Solène PAYET (Déléguée suppléante)

Monsieur Didier GENET (Délégué suppléant)

Madame Sandra COSTA (Déléguée suppléante)

• Désignation des délégués pour la CCID (commission communale des Impôts Directs

Délibération N°42-2020

L'article 1650-1 du code général des Impôts précise que la durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs est la même que celle des conseillers municipaux. Des nouveaux commissaires doivent être nommés après le renouvellement des conseils municipaux.

Le Conseil Municipal doit délibérer idéalement sur une liste de 12 titulaires et de 12 suppléants qui est transmise à la Direction Départementale des Finances Publiques d'Eure-et-Loir. Au vu de cette liste, c'est le Directeur Départemental des Finances Publiques qui nomme six titulaires et six suppléants afin de constituer la commission Communale des Impôts Directs qui est présidée par le Maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Approuve la liste des 12 titulaires et 12 suppléants suivante :

TITULAIRES (12):

Monsieur BADUFLE Freddy -3 Rue de l'Eglise - MORANCEZ

Monsieur HAMEAU Jacques - 100 Bis Rue de Chartres - MORANCEZ

Monsieur GUICHARD Patrice – 46 Rue des Artisans – MORANCEZ

Madame PIZETTE Yvette - 100 Ter rue de Chartres - MORANCEZ

Monsieur PICAULT Philippe – 53 rue du Centre – MORANCEZ

Monsieur GALLOU Daniel - 19 rue de la Croix - MORANCEZ

Madame GENESTE Géraldine 126 rue de Chartres - MORANCEZ (coiffeur)

Monsieur MOUSSU Laurent 14 rue de la Garenne- MORANCEZ (artisan)

Monsieur ABOUT Nicolas 2 Clos de la Maladrerie-MORANCEZ

Madame LERAY Carine 6 Clos des Marnières - MORANCEZ (artisan)

Hors Commune:

Monsieur GAUTIER Jean-Luc -17 rue de Belle Vue – ORGERES EN BEAUCE 28140 Monsieur BERROU Pascal 12 Cloître Notre Dame - CHARTRES (informaticien)

SUPPLEANT (12):

Monsieur GALLOU Didier – 47 Rue du Centre – MORANCEZ

Madame CHAPART Nicole - 12 rue du Centre - MORANCEZ

Monsieur CARNIS Rudy - 15 rue de Chartres - MORANCEZ

Madame GUINEBAULT Corinne -118 rue de Chartres - MORANCEZ

Monsieur MILLET Robert 60 rue de Chartres - MORANCEZ

Monsieur LAROCHE Mickaël 27 rue du Bois de bel Air - MORANCEZ (Artisan)

Madame BIGOT Elisabeth 91 rue de Chartres - MORANCEZ

Monsieur LAFOSSE Alain 4 bis rue du Poulain - MORANCEZ (Artisan)

Madame MONCHAUX Elodie 90 rue de Chartres - MORANCEZ

Monsieur QUERNE Serge 50 rue de Chartres – MORANCEZ (Artisan)

Monsieur MARY André 6 place Romaine - MORANCEZ

Hors Commune:

Madame FERRON Suzanne - 9 Rue de la Mairie - LE COUDRAY 28630

COMMUNICATION – INFORMATION

Feu d'artifice:

Monsieur le Maire informe que les services de la Préfecture ont donné un avis favorable pour le tir du feu d'artifice avec respect des règles en vigueur compte tenu des circonstances. (COVID 19)

La retraite aux flambeaux est également maintenue

Travaux rue de Chartres:

Des travaux seront réalisés au niveau du carrefour de la rue de la Garenne le mercredi 15 juillet 2020

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h20.

Conformément à la circulaire Préfectorale du 14 décembre 2011 prise en application du décret n° 2010-783 du 08 juillet 2010, il est rappelé les numéros attribués aux délibérations prises lors de cette séance du Conseil Municipal.

Tableau des signatures

pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal de la commune de MORANCEZ de la séance du 10 juillet 2020

- ➤ 40/2020- Approbation du PV du 25 juin 2020
- > 41/2020- désignation des délégués pour les élections sénatoriales
- ➤ 42/2020- désignation des délégués pour la CCID

La secrétaire

Dominique CROSNIER

Gérara BESNARD